

guetter ce décrochage année après année, en traquant son rythme et ses modalités, afin d'avoir une perception fine du phénomène. Une telle approche, confrontée aux observations que Guillaume Cuchet a formulées dans son *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, permettrait de souligner les éventuelles spécificités de la Bretagne.

La seconde synthèse, qui clôtur le recueil, s'interroge sur ce qu'est véritablement le catholicisme breton. Un « objet incertain », écrit Y. Tranvouez, qui explique qu'il se laisse difficilement saisir, en l'absence de frontières spirituelles et culturelles nettes. La dimension géographique est d'ailleurs un des fils conducteurs de l'ouvrage. L'emboîtement d'échelles pratiqué est l'objet d'une riche réflexion dans le prologue de l'ouvrage qui, comme la conclusion, est un texte neuf. Y. Tranvouez y développe l'idée que « le catholicisme régional n'existe guère que dans des espaces à forte identité culturelle où il peut correspondre à la représentation que l'on se fait de ce que l'on est par ce que l'on fut – ou ce que l'on imagine que l'on fut » (p. 19). Ainsi en va-t-il de la Bretagne catholique comme de la Corse ou du Pays basque catholiques, du moins avant les mutations qui s'ouvrent dans les années 1960 et qui ébranlent cette image. Par une formule efficace dont il a le secret, Y. Tranvouez résume cet effondrement du catholicisme : « on se souvient de sa puissance d'hier, on s'étonne de son effacement aujourd'hui » (p. 20). Derrière le constat, pointe l'itinéraire intellectuel de l'auteur, dont la carrière fut consacrée à décrypter ces mutations religieuses.

La conclusion vient en contrepoint compléter le tableau, en décrivant la vie religieuse dans la Bretagne du ^{XXI}^e siècle. L'auteur insiste, avec raison, sur l'exculturation du catholicisme qui s'ajoute à la baisse de la pratique, désormais ancienne. Seule persiste, dans la région, « une éthique d'origine chrétienne, sans les croyances et les rites qui l'enchâssaient autrefois » (p. 214). Le constat est bien sûr pertinent et offre une base de travail pour de futures enquêtes. Le recyclage du lien qui unissait autrefois les Bretons au catholicisme demeure en effet à analyser et à décortiquer.

Samuel GICQUEL

Daniel LE COUÉDIC et André SAUVAGE, *L'école d'architecture de Bretagne. Un siècle de fabrique des architectes*, Châteaulin, Locus Solus, 2022, 256 p.

Il est toujours édifiant de voir contée l'histoire et retracées les trajectoires d'anciens partisans de l'autonomie régionale découvrant progressivement les bienfaits de l'harmonisation nationale, sinon européenne ; en l'occurrence et pour le livre qui nous occupe, l'histoire d'un ancien atelier municipal d'enseignement de l'architecture allant jusqu'au processus d'harmonisation européenne, dit « de Bologne », qui aura conduit les anciennes Unités pédagogiques d'architecture créées au lendemain de Mai 68 à intégrer par la grâce du « LMD » (licence-master-doctorat), un cadre qui les rapproche désormais de l'enseignement supérieur de plein droit.

Pour que ce passage au LMD ait lieu, en 2005, et pour que son corollaire, la HMONp⁴¹, soit accepté, il fallait d'abord que se trouve résorbé ou du moins atténué le grand fossé qui s'était creusé trente-cinq ans auparavant lorsque fut démantelé ce que l'on nomme habituellement le « système des beaux-arts » – à tort, car il s'agissait plutôt d'un « système » liant intimement enseignement et profession. Décembre 1968 marque en effet le terme ultime d'un principe de formation hérité des Académies royales du ^{xvii}^e siècle, la disparition des « avantages » liés au Grand Prix de Rome et aux concours de l'École allant en effet de pair avec l'effacement des repères qui avaient jusqu'ici permis à l'État d'identifier les futures « élites » professionnelles et distribuer en conséquence la commande, publique.

La quatrième de couverture prend d'ailleurs bien soin de nous rappeler que « les professeurs et anciens élèves de la désormais École nationale supérieure d'architecture de Bretagne auront amplement contribué à façonner le visage de la Bretagne ». Cette histoire récente, les deux auteurs en maîtrisent bien entendu tous les fils, l'un d'entre eux, l'architecte Daniel Le Couédic, l'ayant vécue à bonne distance, depuis l'Université brestoise, et l'autre, André Sauvage, l'ayant intimement accompagnée au gré d'un demi-siècle d'enseignement de la sociologie au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB).

Un siècle, 1905-2005, voilà posées les deux bornes chronologiques de cet ouvrage dont on peut regretter, en passant, qu'il ait hésité à s'engager plus résolument dans le ^{xxi}^e siècle. Une vingtaine de pages balaient d'abord le ^{xix}^e, avant que ne soit abordée dans le détail l'ouverture, le 2 octobre 1905, de l'école rennaise après bien des péripéties, avec notamment un maire, Eugène Pinault, conservateur proche du clergé et donc peu sensible aux injonctions du gouvernement radical d'Émile Combes, qui hésite et garde le silence sur le sujet durant dix-sept mois, pas moins. La création de cette école régionale, on le comprend alors, on la doit surtout à l'influence et au travail de deux architectes, élus proches du maire, Charles Coüasnon, allié des Oberthür, et Henri Mellet, qui construira pas moins de dix-huit églises au cours de sa carrière. Dans cette histoire, Julien Guadet, enseignant parisien renommé auquel on doit ce qu'il est convenu d'appeler le dernier « traité » d'architecture, alla jusqu'à payer de sa personne. En visite à Rennes en 1903, il en profite en effet pour louer « l'importance de [l]a situation géographique » de ce « grand centre d'enseignement, siège de facultés et d'autres écoles de toutes sortes ». Bref, il n'y manque plus qu'une école d'architecture et c'est chose faite, d'abord dans l'ancienne halle aux Toiles et dans les combles du palais du Commerce où se trouvait déjà l'École régionale des beaux-arts, avant de rejoindre avec elle le couvent confisqué de la congrégation de la Visitation Sainte-Marie, rue Hoche, en 1911, sous l'autorité du céramiste Félix

41. Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, formation complémentaire au diplôme permettant aux jeunes architectes de « signer » les bâtiments qu'ils conçoivent en leur nom – et d'endosser les responsabilités juridiques afférentes.

Lafond, « choisi pour assumer la nouvelle direction, sans renoncer à celle de l'École régionale des beaux-arts, qui exercerait *de facto* une surveillance et une influence ». Les auteurs ne manquent pas de remarquer en pesant bien leurs mots que « bien que l'École fût réputée régionale, tous les enseignants retenus étaient rennais ».

L'un des principaux mérites de cet ouvrage consiste à nous faire ainsi parcourir le siècle vu et perçu depuis la Bretagne, l'histoire de l'enseignement de l'architecture étant en effet d'abord celle du magnétisme parisien longtemps exercé sur les univers culturels. Songeons qu'avant 1968, la plupart des travaux des étudiants, depuis le stratégique concours d'admission jusqu'aux projets plus élaborés de la fin du cursus, étaient d'abord élaborés et dessinés dans les ateliers « de province » avant d'être envoyés dans la capitale pour être jugés et évalués par les autorités parisiennes forcément compétentes. Les « événements » des années 1968 (disons de 1962 à 1969) eurent alors raison du tombeau ou de l'Abbaye de Thélème, c'est selon, vu de gauche ou vu de droite, qu'incarnait l'École nationale des beaux-arts depuis plus d'un siècle. La fin de « cette caserne d'artistes, avec esprit de corps, rituel initiatique et à la clef du travail pour les malins⁴² » ou bien « la destruction du Temple, vestige de l'enseignement de l'architecture que d'autres avant lui [le Breton Max Querrien, alors directeur de l'architecture sous André Malraux] avaient grignoté et déséquilibré par souci d'économie, par incompréhension sinon jalousie⁴³ », c'est selon, suscitera ainsi, chacun peut s'en douter, une série de profondes répliques dans tout le pays. Le chef d'atelier Prix de Rome, Michel Marot, s'auto-désignant alors ironiquement comme « le plus jeune des vieux cons », se permet même d'ajouter avec amertume que « ce que nous mettions sur le manque de crédits, de la négligence ou de l'incapacité est soudainement apparu comme préméditation », de la Haute Administration, cela va de soi.

C'est en effet un processus de modernisation qui s'enclenche alors. Il n'ira pas sans quelques heurts et soubresauts. Les débuts de l'école rennais sont chaotiques ou « expérimentaux », là encore, c'est une question de point de vue. Les deux auteurs racontent comment Louis Beaupré rejoint alors Bernard Boclé, avec qui il s'était lié d'amitié au Canada, pour s'investir dans la rénovation de l'enseignement – et demeurer actif au sein de l'école jusqu'en 1994. Une « filière » québécoise accompagnera ainsi les débuts de l'école, avant que ne s'y substitue brièvement une sud-américaine avec les arrivées de Pablo Ortuzar (1974) et Justino Serralta (1976). Jeune architecte (né en 1929) plutôt brillant ayant très vite rejoint le mouvement étudiant, Boclé, après avoir été d'abord éconduit par Henri Fréville (sous l'« ancien régime », dirons-nous), est en effet le nouveau correspondant rennais d'une administration

42. CASTRO, Roland, « Se hâter lentement », *Architecture*, n° 403, juin 1977, p. 68.

43. MAROT, Michel, *Impressions d'automne*, texte personnel, automne 1968, Centre d'archives d'architecture contemporaine, fonds Marot, 431, caisse 31.

centrale en quête de relais en province – on ne disait pas encore « en région ». Jean-Pierre Péneau endossera le même rôle au même moment à Nantes. C'est d'ailleurs le préfet Jacques Pélissier qui, à Rennes, avertit officiellement Fréville de la nomination de Boclé comme directeur par intérim le 9 octobre 1968. Simple formalité que le maire n'entend pourtant pas de cette oreille. Installé dans ces fonctions depuis mai 1966, proche de Louis Arretche, architecte des bâtiments civils et palais nationaux (BCPN) et conseil de plusieurs ministères, Jean Monge s'y rend malgré tout, avec amertume, ayant compris que les nouveaux directeurs seraient des cadres administratifs à temps plein dorénavant rémunérés par l'État. 102 élèves répondent présent à la première rentrée de janvier 1969. Un « nouveau monde » émerge, les enseignants en poste sont alors congédiés pour leur quasi-totalité, et le fossé entre profession et enseignement se creuse pour longtemps. « Faisant écho à ses engagements personnels placés dans le sillage du CÉLIB [Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons] », Boclé en appelle alors à une « décolonisation de la région ». Chacun l'aura compris : cette chronique écrite par deux passionnés dans une langue agréable et simple, précise et impeccablement documentée, en dit beaucoup plus long sur la fabrique de la ville que ne le laisse supposer son « petit » objet de départ, l'enseignement de l'architecture à Rennes.

Jean-Louis VIOLEAU

Sociologue

professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Jacques ALEXANDRE, Capucine LEMAÎTRE, Hervé RONNÉ, *Madones de Rennes. Inventaire des niches sculptées*, Rennes, Ouest-France, 2022, 142 p.

Le promeneur qui arpente les rues du centre de Rennes ne manque pas de remarquer sur les façades la fréquence des statues de la Vierge, souvent enchâssées dans une niche plus ou moins ornée. Leur nombre total demeurerait jusqu'ici de l'ordre du mystère : une centaine, risquait-on parfois. La réalité est bien au-delà : 236, permet de conclure la patiente enquête engagée voici quarante ans par Jacques Alexandre et son épouse. Le présent ouvrage est le véritable aboutissement d'un projet souvent effleuré depuis la fin des années 1950 mais dont la concrétisation était jusqu'ici demeurée très partielle. En 1958, Gustave Huet recensa 22 « petites Madones » (dont beaucoup ont aujourd'hui disparu) sur le territoire de la paroisse de Toussaints⁴⁴. En 1961, un jeune Saint-Cyrien, Alain Baslé, consacra ses vacances à un repérage mené au long de cinquante-trois rues, sans que son travail ait été conservé autrement

44. HUET, G[ustave], *La paroisse de Toussaints de Rennes*, Rennes, Impr. nouvelles de Bretagne, 1960, p. 179-180.